

Revue *À l'épreuve*, n°4/2017  
L'IMPOSTURE

« [...] le monde aujourd'hui n'est plein que de ces larrons de noblesse, que de ces imposteurs qui tirent avantage de leur obscurité et s'habillent insolemment du premier nom illustre qu'ils s'avisent de prendre. » (Molière, *L'Avare*, V, 5)



Jérôme Bosch, *L'escamoteur* (c. 1496)

Si l'on peut concéder au lecteur une discrète tendance à la paranoïa dans le caractère d'Harpagon, le brave homme n'a pas tort de saisir l'imposture comme l'un des plus énigmatiques, l'un des plus redoutables maux des temps modernes. Faussaires, escrocs, mystificateurs, plagiaires, falsificateurs peuplent depuis des siècles l'imaginaire occidental, circulant entre réel et fiction, entre arts et histoire, sans que jamais la fascination exercée sur les spectateurs de ce continuel va-et-vient ne se soit démentie. Car l'imposteur fascine. Celui qui impose, qui trompe par son double visage, par ses mensonges ou ses productions, inquiète autant qu'il intrigue, amuse autant qu'il scandalise, non sans que finissent par se cristalliser sur sa figure les traits d'un véritable mythe. Mais qui est-il au juste ? Que trouve-t-on derrière le masque d'un homme abusant de ses semblables, en jouant avec les frontières du vrai et du faux ?

La première image à se présenter à nous sera sans doute celle de l'imposteur de société, du pur imposteur, celui qui a mis sa personne au cœur de la tromperie, et qui usurpe pour lui le nom, la qualité, le titre d'un autre, en se faisant passer pour ce qu'il n'est pas. Celui qui, comme le Knock de Romains, trompe pour des bénéfices matériels, ou qui, plus curieusement, finit par se croire semblable à cette image construite dans le regard des autres. Si les degrés d'adhésion de l'imposteur à sa tromperie sont nombreux, rien ne semble tant fasciner que le *topos* de l'abuseur abusé, pathologique, perdu dans un univers construit de toutes pièces qu'il ne distingue plus de l'autre, ou incapable de ne pas retomber dans de nouvelles tromperies en dépit de l'effondrement successif de ses mondes imaginaires. Pensons à la figure de Philippe Berre, condamné une quinzaine de fois pour des escroqueries diverses et variées. Son histoire fera l'objet d'une adaptation cinématographique (*A l'origine*, Xavier Giannoli, 2008).

Mais parmi les praticiens accomplis de l'imposture, on trouve encore de nombreuses figures de faussaires, qui altèrent la vérité en falsifiant des documents, des objets authentiques, ou en façonnant par leur technique artistique, souvent doublée de la recreation d'un ancrage historique de l'artefact, une

part de réel artificielle parfois impossible à distinguer de la réalité. S'ils jouent eux aussi avec les frontières du vrai, avec les noms d'auteurs et les étiquettes, c'est pour leur part en s'effaçant devant une production (ouvrage, œuvre d'art...) qui incarne à leur place le talent, le questionnement sur les limites du possible, la transgression que les purs imposteurs avaient amassés sur leur seul visage (pensons à Rudy Kurniawan, expert en vins de renommée mondiale et escroc de premier ordre). Il reste que ces différentes réalités se confondent volontiers, l'objet falsifié s'offrant souvent comme un outil essentiel pour faire durer l'imposture (voir les faux documents du faux pilote d'*Attrape-moi si tu peux*, film de Steven Spielberg, 2002), tandis qu'il était pour d'autres – et tout particulièrement les faussaires d'art – une fin en soi, dont le lien avec son créateur ne devait en aucun cas surgir à la lumière (Shaun Greenhalgh, le génial faussaire de Manchester).

Notons encore que dans les arts comme en science, l'imposture et la mystification relèvent aussi volontiers – particulièrement depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle – d'une posture assumée, permettant de questionner ou dénoncer les errements contemporains, ou plus simplement de renouveler le champ de la création, en prenant acte de la difficulté du narratif ou de la figuration à renouveler les cadres d'expression disponibles pour dire la modernité.

Le présent numéro de la Revue *À l'épreuve* souhaiterait interroger les frontières et les mécanismes de l'imposture en tant qu'elle irrigue les arts, l'histoire et les sciences depuis l'Antiquité, dans l'optique de faire le point sur cette notion connaissant un regain d'intérêt ces dernières années. L'un des objectifs pourrait être de contribuer à démêler la complexe galaxie des termes afférents à l'idée de tromperie, dont les contours paraissent parfois délicats à esquisser. Les contributions à ce numéro, résolument pluridisciplinaire, pourront par exemple s'appuyer sur les questions soulevées dans les axes suivants.

### **Faussaires et imposteurs, personnages de fiction**

Dès avant Tartuffe, dès avant Renart, la fascination de l'Occident pour ses imposteurs a trouvé à s'exprimer dans les arts, en donnant à penser que le parcours de ces personnages questionnait les liens entre réel et fiction avant même qu'on ne les retrouve dans le champ artistique. Presse, biographies, récits, films et œuvres plastiques ont usé et abusé de figures d'imposteurs et de faussaires, que leur jeu avec les frontières du vrai transformait en une matière à narration déjà prête à l'emploi. Le présent axe souhaiterait revenir en détail sur les motifs et les modalités de ces parentés entre imposture et fiction. Pourquoi ces figures doubles, ouvrant l'espace des possibles, ont-elles trouvé un écho relativement constant du côté du monde des arts, et dans quelle mesure a-t-il varié avec le temps ? Comment comprendre leurs interactions si particulières avec une réception devant accepter leur dimension parfois transgressive, leur jeu avec la morale et la société, pour leur accorder sa sympathie, s'identifier à eux ou au contraire, les mettre à distance ? On sait que, grâce à son lien avec la réception et le savoir des spectateurs, l'imposteur constitue par exemple une figure théâtrale pleine de potentialités, ouvrant la voie, dans son interrogation permanente des limites du réel, à tous les rebondissements, toutes les mises en abyme. Mais la figure de l'imposteur soulève encore des questions axiologiques : tantôt noire et tantôt blanche, tantôt comique, tantôt très sombre, elle fait les frais de l'ironie de ses créateurs autant qu'elle suscite leur empathie, pouvant s'incarner dans des personnages aussi négatifs par leur cupidité ou leur ambition qu'attachants dans cette quête identitaire où le spectateur/lecteur les voit perdus.

On s'interrogera encore sur les fonctions des personnages d'imposteurs, qui sont parfois un moyen de s'attaquer à des figures d'autorité (médecins, prêtres...) en se montrant aussi capables qu'eux, ou en remettant en question leur capacité à démasquer la tromperie (experts en arts, forces de l'ordre...). L'imposture serait dans ce cas de figure un moyen d'accéder paradoxalement à la vérité par la tromperie, en dévoilant des impostures bien plus grandes, ou en sortant du monde pour en percevoir une poésie d'abord inaccessible (*Thomas l'imposteur* de Cocteau, 1923). Quid des fictions imaginant une imposture globale, organisée (*Les Falsificateurs*, d'Antoine Bello, 2007) ? Quelle spécificité du procédé des imposteurs malgré eux (*Bienvenue, mister Chance*, Al Ashby, 1979, *Le Colonel Chabert*...) ? On pourra aussi questionner les modalités de fictionnalisation de ces figures qui jouent déjà des frontières de la fiction et du réel, fonctionnant dans un système clos, où tout paraît faire sens, être pensé en cohérence avec l'imposture. Quelles transformations ces personnages subissent-ils lors de leurs circulations

incessantes dans le riche maillage de la presse, de l'autofiction et de la fiction qui les étreint dès leur accession à l'espace public (voir par exemple la multiplication des écrits et films sur J.-C. Romand, faux médecin de l'OMS incarcéré pour le meurtre de sa famille, qui déclencha les passions populaires) ?

### **L'imposture comme principe de création**

L'imposture et ses corollaires (plagiat, copie, manipulation, mensonge) peuvent encore se nicher au cœur des œuvres d'art, allant parfois jusqu'à constituer leur principe de création. Si l'on ne compte plus les artistes qui furent, au fil des siècles passés, accusés d'imposture, le XX<sup>e</sup> siècle parvint parfois à ériger cette dernière en geste artistique à part entière, souvent réflexif, dans la lignée de la mise à l'épreuve des milieux de l'art engagée par Duchamp avec *Fontaine*, en 1917. Depuis lors, les artistes n'ont cessé d'employer ce biais pour interroger et déplacer les frontières de l'art, en multipliant les gestes de représentation de leurs falsifications, de leurs reprises ou leurs plagiat. C'est de cette manière que la posture put être revendiquée pour légitimer un statut d'artiste à part entière, dans un renversement des valeurs significatif de notre modernité.

On pourra se pencher sur le statut plus polémique encore du faussaire et des œuvres contrefaites, des productions n'assumant pas leur statut d'imposture. Que ce soit dans les domaines de la peinture, de la musique (Mamoru Samuragochi, le « Beethoven japonais ») ou du cinéma entre autres, on se demandera comment certaines de ces productions ont acquis le statut d'œuvres d'art *via* un processus d'autonomisation par rapport au modèle, une fois l'imposture découverte, ou, au contraire, comment elles furent dénoncées comme des impostures en dépit de l'originalité dont elles faisaient preuve.

En abordant certaines grandes figures de faussaires, comme Guy Ribes ou Wolfgang Beltracchi, sans se limiter pour autant à l'art pictural, on essaiera de comprendre comment ces artistes adoptèrent des styles et des identités divers, en essayant de cerner ce que la réception de ces œuvres révèle de la pensée contemporaine de l'art. Comment l'imposture a-t-elle pu se nicher au cœur du processus créatif de certains artistes ou de certaines œuvres ? De quelle façon permit-elle à certains artistes de se revendiquer comme tels dans un champ social déterminé ? De façon plus générale, pourquoi et comment en est-elle arrivée à revêtir une dimension positive dans la constitution d'une œuvre ou d'une figure d'artiste ?

### **L'imposture scientifique**

L'accusation d'imposture dans les domaines scientifiques a souvent partie liée avec la controverse et participe d'un arsenal rhétorique pour délégitimer l'adversaire. « Imposteur » constitue souvent le mot d'ordre conclusif d'argumentations visant à prouver les écueils, les faiblesses, voire les contradictions d'un système de pensée. La dénonciation d'une supercherie devient ainsi parfois l'outil d'une réaffirmation de ses positions propres, comme ce fut le cas avec la parution en 1965 du petit ouvrage de Raymond Picard, *Nouvelle Critique ou nouvelle imposture*, visant particulièrement la pensée de Roland Barthes. Plus récemment encore, la production d'impostures put servir à en dénoncer d'autres, celles-ci considérées comme véritables, comme ce fut le cas dans les divers écrits pseudo-scientifiques destinés à prouver par l'absurde la vacuité de tel système d'évaluation par les pairs ou de telle école de pensée, et dont tout l'intérêt résidait dans leur dévoilement. Le plus célèbre, outre Botul et Sokal, restant sans doute l'article de sociologie publié en 2014 par Manuel Quinon et Arnaud Saint-Martin dans la revue *Sociétés*, pour dénoncer le caractère fantaisiste et sans fondement d'un courant de recherche influent dans leur domaine.

Si l'imposture est avant tout mobilisée pour délégitimer une pensée, elle tombe en outre sous le coup d'un arsenal juridique qui en fait désormais un délit de contrefaçon, qu'il s'agisse de plagiat, de démarquage ou d'autres falsifications. Alors que l'emprunt à des textes antérieurs pouvait jadis être valorisé (voir Jean de Soudier de Richesource (pseudonyme de Jean Oudart), *Le Masque des orateurs. C'est-à-dire la manière de déguiser facilement toute sorte de discours*, 1667), il est aujourd'hui encadré et soumis à une réglementation stricte, bien que problématique. Comment expliquer cette évolution juridictionnelle concernant l'imposture et la contrefaçon ? Plus largement, cet axe essaiera de s'interroger sur la teneur des impostures scientifiques, sur la place de l'accusation dans la controverse intellectuelle, que ce soit à travers des études de cas significatifs ou dans une perspective diachronique pouvant éclairer les rapports entre l'imposture et le monde de la recherche. L'axe pourrait aboutir sur des réflexions

concernant les théories du complot, dont le caractère infalsifiable et volontiers trompeur questionne lui aussi les frontières du vrai et du faux.

Bien entendu, seront considérées avec le même intérêt les propositions s'écartant de ces premières pistes afin d'étudier sous d'autres aspects diverses impostures médiatiques, politiques, historiques ou sociétales, en apportant à notre questionnement des perspectives divergentes (affaire Martin Guerre, prétendus Louis XVII après la Révolution française...). Le numéro est ouvert à l'ensemble des disciplines des arts et des lettres, ainsi qu'aux sciences humaines et sociales.

Les propositions (**500 mots**, quelques lignes de **curriculum vitae**, coordonnées complètes et mention de l'institution de rattachement) seront à envoyer conjointement par courriel aux adresses suivantes, avant le **15 avril 2017** : [nicolas.bianchi@univ-montp3.fr](mailto:nicolas.bianchi@univ-montp3.fr) et [fabien.meynier@univ-montp3.fr](mailto:fabien.meynier@univ-montp3.fr)

Les propositions feront l'objet d'une double évaluation par les membres du comité scientifique, dont les résultats seront communiqués sous un mois. Après acceptation, les articles seront attendus pour le 15 septembre 2017 et publiés sur le site de la revue électronique *À l'épreuve* : <http://alepreuve.com/>

### **Bibliographie :**

- Christian Bessy et Francis Chateauraynaud, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Pétra, 2014.
- Arlette Bouloumié (dir.), *L'imposture dans la littérature*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- Philippe Di Folco, *Petit traité de l'imposture*, Paris, Larousse, 2011.
- Umberto Eco, *La Guerre du faux*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1985.
- Léa Gauthier, Muriel Ryngaert, Fran Lamy (dir.), *Posture(s), imposture(s)*, Vitry-sur-Seine, MAC/VAL, 2008.
- Anthony Grafton, *Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*, trad. fr. Marie-Gabrielle Carlier, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
- Jean-François Jeandillou, *Supercheries littéraires* [1989], Genève, Droz, 2001.
- Charlotte Guichard (dir.), *De l'authenticité. Une histoire des valeurs de l'art (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2014.
- Otto Kurz, *Faux et faussaires*, trad. fr. Jacques Chavy, Paris, Flammarion, 1992.
- Thierry Lenain, *Art Forgery. The History of a Modern Obsession*, Londres, Reaktion, 2011.
- Anthony Mangeon, *Crimes d'auteur : de l'influence, du plagiat et de l'assassinat en littérature*. Paris, Hermann, 2016.
- Hélène Maurel-Hindart, *Du Plagiat*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 2011.
- De main de maître. L'artiste et le faux*, collectif, Paris, Hazan, Musée du Louvre éditions, 2009.

### **Comité de rédaction :**

- Nicolas Bianchi (Université Paul Valéry – Montpellier III, Université de Gand)  
Fabien Meynier (Université Paul Valéry – Montpellier III)  
Gwendolyn Kergourlay (Université Paul Valéry – Montpellier III)

### **Comité scientifique :**

- Valérie Arrault, professeure en arts plastiques (Montpellier III)  
Guillaume Boulangé, maître de conférences en études cinématographiques et audiovisuelles (Montpellier III)  
Guilherme Carvalho, maître de conférences en musicologie (Montpellier III)  
Vincent Deville, maître de conférences en études cinématographiques et audiovisuelles (Montpellier III)  
Claire Ducournau, maître de conférences en littérature francophone (Montpellier III)  
Philippe Goudard, professeur en études théâtrales (Montpellier III)  
Matthieu Letourneux, professeur en littérature française (Paris X)

Frédéric Mambenga-Ylagou, maître de conférences en littérature française et comparée (Université Omar Bongo, Libreville, Gabon)  
Catherine Nesci, professeure de littératures comparées (Université de Californie, Santa-Barbara)  
Yvan Nommick, professeur de musicologie (Montpellier III)  
Guillaume Pinson, professeur de littérature française et québécoise (Université Laval, Québec, Canada)  
Didier Plassard, professeur en études théâtrales (Montpellier III)  
Corinne Saminadayar-Perrin, professeure de littérature française (Montpellier III)  
Maxime Scheinfeigel, professeure en études cinématographiques et audiovisuelles (Montpellier III)  
Catherine Soulier, maître de conférences en littérature française (Montpellier III)  
Marie-Ève Thérénty, professeure de littérature française (Montpellier III)